



Facture free / non fourniture du service internet

Par **Marcelle011**, le **12/07/2022** à **11:57**

Bonjour,rrnrnDepuis le 22 juin 2022, l'opérateur Free ne fournit plus le service internet auquel je suis abonnée. J'ai ouvert un ticket d'incident. Au bout de 10 jours sans changement, j'ai envoyé un courrier recommandé A/R pour signaler que je suspendais l'autorisation de prélèvement jusqu'à ce que 1/ le service soit rétabli et 2/ la facture de juillet soit réduite au prorata du nombre de jours de non fourniture du service.rnrnAu bout de 21 jours un technicien Orange est passé rétablir la ligne. Je m'aperçois que Free à suspendu ma ligne pour non paiement de facture ! C'est un comble !rnrn21 jours sans internet, alors que je télétravaille, c'est très pénalisant. Mais passons, je demande simplement de ne payer que les jours avec internet.rnrnJ'ai écrit, sur mail, par whatsapp, j'ai essayé d'appeler (mais je n'ai droit qu'à un robot). Que puis-je faire d'autre ?rnrnMerci pour votre éclairage, bonne journée.